

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>	Date 18.03.2021	Heure 23h30	Numéro 21.146	Département(s) DESC
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Groupe socialiste

Titre : Administration égalitaire et ouverte à la diversité : état des lieux

Contenu :

En ce qui concerne les statistiques relatives aux profils du personnel de l'administration cantonale, le Conseil d'État est prié de répondre aux questions suivantes :

1. D'où la statistique sur le nombre de femmes engagées à des postes de cadres en 2019 provient-elle ? Est-elle publiée ?
2. Quelle est la proportion de femmes parmi tous les cadres travaillant au sein de l'administration cantonale ?
3. Des statistiques existent-elles également pour disposer d'une vue d'ensemble sur la proportion de personnes de nationalité étrangère occupant des emplois dans l'administration cantonale, respectivement occupant des postes de cadres ?

En lien avec le déploiement du volet État employeur de la feuille de route pour une administration neuchâteloise égalitaire et ouverte à la diversité, le Conseil d'État est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Sous quelle forme l'évaluation du dispositif va-t-elle être effectuée ? Quels ont été précisément les objectifs et les indicateurs définis ?
2. Le Conseil d'État estime-t-il avoir un rôle à jouer en ce qui concerne la promotion de la diversité au sein des autres employeurs publics et parapublics du canton ? La feuille de route a-t-elle vocation à concerner aussi ces employeurs ?
3. En ce qui concerne la proportion de femmes et la proportion de personnes d'origine étrangère siégeant dans les organes dirigeants des institutions parapubliques et occupant des postes de cadres au sein des employeurs publics de ce canton, la situation est-elle satisfaisante aux yeux du Conseil d'État ?
4. Dans le cas contraire, des mesures sont-elles prévues spécifiquement en lien avec la promotion de la diversité et la lutte contre les discriminations pour de tels postes ?

Développement :

Lors de la session du 24 février dernier, le chef du Département de la justice, de la sécurité et de la culture (DJSC) a déclaré que les femmes représentaient la moitié des cadres recruté-e-s en 2019, ce qui est très réjouissant. Il est important que les statistiques de ce type soient facilement accessibles au grand public, et qu'elles puissent être aussi complètes que possible. En effet, l'État doit se montrer exemplaire pour réduire au maximum les risques de discriminations à l'embauche en raison du genre ou de l'origine. Ces discriminations restent une réalité dans notre pays, comme en témoignent de nombreuses études, et la transparence contribue à lutter contre ce phénomène.

L'État doit également se montrer précurseur, en mettant en place des solutions innovantes pour faire face à cette problématique. C'est dans cet esprit qu'est née la feuille de route pour une administration neuchâteloise égalitaire et ouverte à la diversité. Cette initiative est à saluer, et il est important que sa mise en œuvre soit accompagnée de la récolte de statistiques utiles pour documenter la situation et les effets de ces mesures. Cela s'applique bien entendu à l'administration cantonale, mais est également extrêmement pertinent en ce qui concerne les autres employeurs publics et parapublics du canton, qui ont eux aussi une responsabilité sociétale à ce niveau.

Comme pour toute politique publique, la conception et la mise en place d'une feuille de route nécessitent de définir des objectifs clairs et précis (par exemple selon le schéma des objectifs SMART : spécifiques, mesurables, ambitieux, réalistes, et temporellement définis) pour s'assurer que sa mise en œuvre conduit effectivement aux effets positifs initialement prévus. Cette évaluation des mesures mises en place permet, si nécessaire, de procéder à des ajustements si celles-ci ne devaient pas fonctionner comme anticipé. Il est donc hautement intéressant d'être renseigné sur les objectifs qui ont été définis, sur les indicateurs avec lesquels ils seront mesurés, et sur la façon dont le Conseil d'État entend en rendre compte dans le prochain rapport quadriennal relatif à la politique d'intégration.

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire :

Martine Docourt Ducommun (initialement Tristan Robert)

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Tristan Robert	Philippe Loup	Karim Djebaili
Françoise Gagnaux	Laurent Duding	Josiane Jemmely
Annie Clerc-Birambeau	Nathalie Matthey	Pierre-Alain Borel